

L'Ukraine cinq ans après les accords de Minsk

Six ans après le début du conflit armé dans l'est de l'Ukraine et l'annexion illégale de la péninsule de Crimée par la Russie, les résultats atteints à la suite des accords de paix de Minsk, qui avaient pour objectif de mettre fin aux combats, restent limités. Malgré les quelques progrès observés à la fin 2019 (notamment des échanges de prisonniers et de nouveaux pourparlers de paix), les combats se poursuivent dans l'est de l'Ukraine.

Fond: les débuts de la crise

En 2013, le président ukrainien de l'époque, Viktor Ianoukovitch, refuse de signer un accord d'association (AA) avec l'Union européenne, décision qui provoque d'importantes [manifestations](#) pro-européennes en Ukraine. En février 2014, le parlement ukrainien vote la destitution de Viktor Ianoukovitch, qui fuit Kiev. La Russie réagit en annexant la Crimée en mars 2014, [violant](#) ainsi le droit international, et lance une [guerre hybride](#) contre l'Ukraine, guerre qui implique des attaques militaires dans l'est de l'Ukraine et des campagnes de [désinformation](#) ciblées. L'[Union européenne](#), les [États-Unis](#) ainsi que d'autres États imposent alors des [sanctions](#) à la Russie. L'accord d'association entre l'Union et l'Ukraine entre en vigueur en septembre 2017.

Les accords de Minsk: un nouvel élan pour les plans de paix?

En 2014, un plan de paix pour l'est de l'Ukraine (le [protocole de Minsk](#)) est signé. Alors que les affrontements se poursuivent, en 2015, les dirigeants français, allemand, ukrainien et russe (la réunion format «Normandie») [conviennent](#) d'un nouveau cessez-le-feu et de la mise en place d'un [train de mesures](#) pour la mise en œuvre des accords de Minsk («l'accord de Minsk II»). Depuis lors, les progrès restent limités. Des violations du cessez-le-feu se produisent toujours le long de la ligne de contact. Au vu du nombre de morts, environ [13 000](#), du nombre de blessés probablement 30 000, et alors que le pays compte 1,4 million de [personnes déplacées](#) et que 3,4 millions de personnes dépendent de l'aide humanitaire, en janvier 2020, l'Organisation des Nations unies (ONU) [appelle](#) à la levée de 158 millions de dollars au titre de l'aide humanitaire et de la protection des personnes vulnérables dans l'est de l'Ukraine. Néanmoins, la situation [s'améliore](#) en 2019. Deux échanges de prisonniers, dont la libération du réalisateur et [lauréat du prix Sakharov 2018](#), l'ukrainien Oleg Sentsov, ont lieu en [septembre](#) et [décembre](#) 2019. En outre, le premier [sommet au format «Normandie»](#) depuis 2016 [se tient](#) à Paris le 9 décembre 2019. Les parties y [conviennent](#) notamment de mettre en place un cessez-le-feu durable et de retirer les troupes de trois régions supplémentaires (non spécifiées) d'ici à la fin mars 2020. Elles constatent alors que la mission spéciale d'observation de l'Organisation pour la sécurité et la coopération (OSCE) en Europe doit pouvoir disposer d'un accès sécurisé à toute l'Ukraine afin de s'acquitter en totalité de son mandat. D'autres problèmes, tels que le retrait des troupes soutenues par la Russie, les élections dans les régions dominées par les séparatistes et l'octroi d'un statut spécial au bassin de Donetsk (préconisé par la Russie) ne sont toujours pas résolus. De nouvelles négociations se tiendront au printemps. Depuis le sommet, les violations du cessez-le-feu ont repris et les affrontements meurtriers [se poursuivent](#). Le 18 février 2020, cinq États européens membres du Conseil de sécurité des Nations unies, l'Allemagne, la Belgique, l'Estonie, la France et la Pologne, ont [déploré](#) les récentes pertes humaines et ont rappelé à la Russie qu'elle se doit d'honorer les engagements pris au titre des accords de Minsk. Néanmoins, certains voient la récente [destitution](#) de Vladislav Sourkov, le conseiller de longue date, particulièrement belliciste, du président russe Vladimir Poutine, comme un signe de [changement](#) de stratégie de la Russie vis-à-vis de l'Ukraine.

Le rôle de l'Union européenne et du Parlement européen

L'Union a toujours [défendu](#) l'intégrité territoriale de l'Ukraine. Elle soutient le travail du format Normandie et du groupe de contact trilatéral (un groupe de représentants de l'Ukraine, de la Russie et de l'OSCE) pour mettre fin à la guerre dans le bassin de Donetsk. La durée des sanctions économiques de l'Union contre la Russie est explicitement liée au respect total des accords de Minsk. L'Union est l'un des principaux

donateurs d'aide humanitaire dans l'est de l'Ukraine, et elle a accordé la somme de [141,8 millions d'euros](#) au titre de l'aide financière d'urgence, dont 23 millions pour la seule année 2019. Le Parlement a souligné à plusieurs reprises la [responsabilité](#) spécifique du Kremlin dans la [mise en œuvre](#) des accords de Minsk.

Déclaration du HR/VP: [2020/2570\(RSP\)](#).

